

L'une des portes d'entrée du Locle actuellement retapée

Porte d'entrée de la Mère commune des Montagnes, les travaux de la gare CFF ont (enfn) débuté. Les différents aménagements prennent désormais progressivement forme.

Première liaison ferroviaire du canton, la ligne Le Locle-La Chaux-de-Fonds a vu le jour en 1857. Un bâtiment en bois sert alors d'abri avant d'être remplacé, en 1884, par un édifice en pierre. Celui-ci connaît différentes modifications et abrite, à partir de 1907, un buffet de la gare. Souvent de très bon standing, ces établissements, véritables institutions en Suisse, font alors la renommée des gares.

Fermeture du buffet du Locle en... 1985

En 1931, la ligne est électrifiée. La première moitié du XXe siècle constitue ainsi l'âge d'or des trains. Dans les années 1950 et 1960, les transports publics sont néanmoins délaissés au profit de la mobilité individuelle. Le choc pétrolier des années 1970 redonne toutefois une nouvelle jeunesse aux chemins de fer, dont la croissance ne se démentira plus. Cependant, l'effort se concentre sur le plateau suisse, au détriment des régions périphériques. Le buffet du Locle ferme ses portes en 1985, suivi, en 2009, des guichets (transférés à TransN sur la place du 1er-Août).

Un assainissement à hauteur de 8 millions de francs

Aujourd'hui, après le traitement de différentes oppositions, les CFF ont entrepris le rehaussement du quai 1 de la gare du Locle. « Le projet avance selon les budgets et délais prévus », précise Frédéric Revaz, porte-parole des CFF. Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est en passe d'être finalisée. « C'est une très bonne chose », lancent les Bernoises Barbara et Beatrice, de passage au Locle pour visiter l'exomusée. « Dans la capitale fédérale, les quais sont adaptés, même si la hauteur des trains alémaniques est parfois différente. » Empruntant les sous-voies en direction du quai 2, Barbara et Beatrice regrettent

cependant l'absence de « lift ». L'assainissement, même partiel, de la gare, dont le bâtiment est protégé, est estimé à 8 millions de francs. Des réexions sont en cours, selon M. Revaz, sur les activités futures qui pourraient prendre place au rez-de-chaussée.

Article paru dans le journal le Ô du 2 octobre 2026.